Bulletin municipal 2017

Mesnil-sur-l'Estrée

Renseignements pratiques

NUMÉROS UTILES DE LA COMMUNE

Accueil en mairie 02 37 64 90 00
Portable mairie en cas d'urgence 06 98 37 90 00
E-mail ..... NOUVEAU .....mairie@mesnillestree.fr
Fax 02 37 64 90 01
Site Internet.....http://mesnil-sur-lestree.fr/

Assistante sociale 02 32 58 14 90
Centre antipoison – Lille 03 20 44 44 44
Centre des impôts de Verneuil.....02 32 32 90 60
École primaire Gutenberg 02 37 82 97 05
Électricité (urgence).....09 72 67 50 27
Gaz (dépannage).....08 10 47 33 33
Gendarmerie .....17 ou 02 32 58 00 17
Hôpital de Dreux (urgences) 02 37 51 51 85
Hôpital d'Évreux (urgences) 02 32 33 80 97
Impôts fonciers, cadastre – Évreux 02 32 23 31 00
La poste.....02 37 82 90 12
Paroisse Saint-André-Mesnilliers 02 32 37 30 53
Pompiers .....18 ou 112
Présence verte (téléassistance) 02 32 24 42 90
SAMU – Dreux.....02 37 46 15 15
SAMU – Évreux.....15
SEA Paquetterie (syndicat eau).....02 32 58 29 00
SYAC (syndicat assainissement).....02 32 58 07 76
Trésorerie (Verneuil) 02 32 32 13 49

Retrouvez d'autres numéros mesnilois utiles en page 18

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

En semaine :
Lundi, de 14 h 00 à 18 h 00.
Mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

En 2017, la mairie sera ouverte un samedi sur deux, de 9 h 00 à11 h 00 :

14 et 28 janvier
11 et 25 février
11 et 25 mars
8 et 22 avril
6 et 20 mai
3 et 17 juin

Juillet et août : fermée
9 et 23 septembre
7 et 21 octobre
4 et 18 novembre
2 et 16 décembre

Du 1er juillet au 1er septembre :
Lundi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Fermée du 12 au 27 août.

Directeur de la publication : Jacques Boutin.
Crédit photos : Alain Cordonnier, Bernard Duplat, Isabelle Foucault, Paul-François Gadois, Patrice Verger et la mairie de Mesnil-sur-l'Estrée.
Rédaction : Jacques Boutin, Fabrice Bossuyt, Alain Cordonnier, Jacques Jarrafoux, Jean-Claude Provôts.
Conception – Impression : Ccommunication 28100 Dreux Tél. 02 37 46 62 36.
Tirage : 500 exemplaires.

Sommaire

Renseignements pratiques.....2
Le mot du maire 3
École maternelle et élémentaire.....4
L'équipe municipale 4
Les travaux.....5
Devoir de mémoire 6
Une commune en mouvement 10
État civil 10
Artisans, professions libérales et commerces 18
Calendrier 2017 19

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Jours	Matin	Après-midi	
		du 1er nov. au 31 mars	du 1er avril au 31 oct.
Lundi	10 h 00 – 12 h 00	14 h 00 – 17 h 00	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi	10 h 00 – 12 h 00	14 h 00 – 17 h 00	14 h 00 – 18 h 00
Vendredi	10 h 00 – 12 h 00	14 h 00 – 17 h 00	14 h 00 – 18 h 00
Samedi	9 h 00 – 12 h 00	14 h 00 – 18 h 00	14 h 00 – 18 h 00

Fermée les mardis, jeudis et dimanches.

RAPPEL : fermeture à 17 h 00 à partir de novembre (horaires d'hiver).

TARIFS COMMUNAUX

Tarifs cantine :
Enfants.....3 €

Tarifs activités périscolaires :
10 € par période (5 périodes dans l'année)

Tarifs garderie :
Présence exceptionnelle..... 4 €
Semaine (matin **ou** soir) ..... 6 €
Semaine (matin **et** soir) .....12 €

Location matériel :
La chaise .....1 €
La table .....3 €
Caution .....50 €

Location salle :
Le week-end .....300 €
La journée (en semaine) .....150 €
Caution .....500 €
Caution ménage.....150 €
Forfait chauffage :
Le week-end .....40 €
La journée .....20 €

Le mot du maire

Sur le plan administratif, l'année 2016 fut une année d'incertitude, une année de réflexions sur notre devenir au sein d'une nouvelle intercommunalité. Malheureusement toutes les études, les tractations, les débats que nous avons menés avec nos collègues de la CCRSE pour déterminer nos choix n'ont été que du temps et de la peine perdus car le préfet, qui nous avait demandé de prendre position, en a décidé tout autrement, sans tenir compte de nos décisions, nous donnant ainsi une belle leçon de démocratie.

Sur ce même plan administratif, 2017 sera une année de transition. En effet, au 1er janvier la communauté de communes du sud de l'Eure (CCRSE) a cessé d'exister. Elle a été fondue dans l'Interco Normandie du Sud de l'Eure (INSE) avec les intercommunalités de Breteuil-sur-Iton, Verneuil-sur-Avre, Damville et Rugles. Néanmoins nous envisageons d'engager tous les recours pour que nos choix initiaux soient pris en considération.

Ces bouleversements ne doivent pas nous plonger dans l'attente de lendemains qui chantent et nous poursuivons nos programmes de travaux. Il nous serait agréable d'accéder à toutes les demandes qui nous sont faites (flaques d'eau sur les routes, trottoirs, aménagements de toutes sortes, etc.), mais nous ne pouvons entreprendre que ce que nous permettent raisonnablement nos finances qui ont déjà beaucoup diminué du fait de la participation à l'effort de réduction de la dette de l'État qui incombe à toutes les communes.

Entre autres travaux réalisés en 2016 nous pouvons citer : la construction d'un cache-container au foyer communal qui s'est vu équiper, en outre, d'un panneau neuf en lieu et place des lettres détériorées que chacun pouvait voir sur son fronton. La toiture des sanitaires du presbytère qui a été refaite. Les nouvelles barrières fabriquées par les agents municipaux suite au prolongement de la nouvelle place de la Poste. Le mur qui a été abaissé pour dégager la vue de cette place. Les mêmes agents ont abattu les arbres qui menaçaient la station d'épuration et ont refait la clôture qui avait été volée.

En ce qui concerne les travaux de plus grande envergure, nous avons assisté à la fin de la deuxième tranche d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications de la Grande-Rue avec la suppression des poteaux et des fils aériens. Nous avons connu des problèmes de stationnement lors du chantier d'aménagement de la place de la Poste qui se trouve ainsi plus aérée, avec un stationnement en épi plus pratique, une circulation facilitée et de nombreuses places supplémentaires. Côté Heudreville le chemin de la Mare aux Prêtres a été viabilisé (eau, électricité et télécommunications).

Pour l'année 2017 il est prévu de faire une pause dans les travaux d'enfouissement des réseaux au profit de la réfection de la toiture, des murs et des vitraux de l'église. Cette opération est devenue indispensable pour la pérennité de l'édifice et pour la sécurité des personnes qui fréquentent le cimetière. C'est un gros chantier que nous avions promis d'engager et qui devrait durer 7 mois. À plus petite échelle nous prévoyons l'aménagement de l'aire de jeux pour les enfants place de la Poste, la poursuite du programme de mise en accessibilité « handicapés » de nos bâtiments publics, la rénovation d'une troisième classe de l'école et l'amélioration de la sécurité incendie du village. N'oublions pas les travaux d'extension du réseau d'eaux usées, dossier conséquent sur lequel nous travaillons pour qu'il puisse voir le jour dans un avenir que nous souhaitons le plus proche possible.

Je remercie tous les commerçants, les artisans et les professionnels de santé dont les activités sont essentielles au bien-être des habitants. Je remercie tous les bénévoles qui font, par leur travail exemplaire et désintéressé, vivre nos associations culturelles, sportives ou de loisirs. Je remercie toutes les personnes qui ont la charge d'aider nos enfants à grandir et enfin je remercie mes collègues du conseil municipal sans qui tous les travaux ne pourraient être réalisés.

Jacques Boutin, maire

Budget 2016

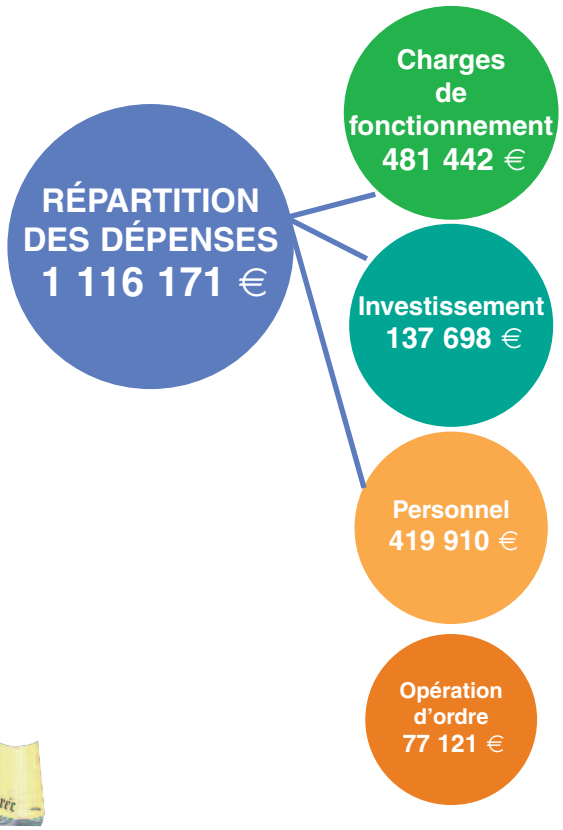

• A caractère général	247 452 €
• Gestion, finances, exceptionnelles	233 990 €

• Immobilisations corporelles	74 300 €
• Autres	63 398 €

• Salaires	290 000 €
• Cotisations	129 910 €

Les recettes proviennent des dotations de l'État, des produits et services, des subventions, des impôts et taxes ainsi que des revenus des immeubles.

L'école Gutenberg

L'école Gutenberg du Mesnil-sur-l'Estrée comprend cinq classes.

La journée de décharge de direction est assurée chaque lundi par Mlle Gabé ; elle permet à Mme Carrée, directrice, de réaliser le travail administratif nécessaire à la gestion d'une école.

Mme Barbier s'occupe de la classe de PS/MS, Mme Carrée de celle de GS/CP, M. Parent du CE 1, Mme Bleuart du CM 1, Mme Serais et Mme Duray du CE 2/CM 2.

Les effectifs sont de 101 élèves et sont en baisse ces dernières années. Il y aura, donc une fermeture de classe pour la rentrée 2017/2018.

Les horaires de l'école sont les suivants : 9 h 00-12 h 00 et 13 h 30-15 h 30 le lundi, mardi et jeudi. De 9 h 00 à 12 h 00 le mercredi et jusqu'à 16 h 30 le vendredi.

Les lundis, mardis et jeudis il y a des activités périscolaires organisées par la mairie de 15 h 30 à 16 h 30.

Un temps d'aide personnalisée est proposé aux élèves ayant des difficultés pour l'acquisition de notions particulières. Il s'agit d'un moment privilégié où l'enfant est accueilli en petit groupe. Ainsi l'enseignant peut cerner plus précisément les difficultés rencontrées par l'élève et proposer une nouvelle stratégie pédagogique.

Les CP/CE 1 ont la chance de se rendre une fois par semaine à la piscine, toute l'année ; les CE 2/CM 1/CM 2 profitent de cette activité pendant la moitié de l'année scolaire. Les élèves sont répartis selon quatre groupes de niveaux et évoluent de l'un vers l'autre selon leur aisance dans le milieu aquatique. Le coût des séances à la piscine de Vernouillet, ainsi que celui du transport, est financé par la commune. La municipalité souhaite que tout enfant sortant de notre école sache nager ou, tout au moins, n'ait pas peur de l'eau.

Pour les maternelles, des sorties en forêt sont organisées sur les différentes périodes de l'année. Elles permettent de découvrir le rythme des saisons ainsi que les richesses de la nature.

Un des objectifs pédagogiques de cette classe est de travailler sur l'espace proche (l'école, le village).

Ainsi les PS/MS/GS et CP ont découvert la poste et ses services.

Pour la venue du père Noël l'école organise une chorale. Les chants ont été exécutés dans la salle des fêtes le vendredi 16 décembre à partir de 17 h 00. Le père Noël a offert aux enfants des chocolats pour les aider à patienter jusqu'au 25.

Retrouvez les activités 2017 dans le planning général à la fin de ce bulletin.

L'équipe municipale

La commune emploie onze personnes. Ces salariés assurent les missions essentielles aux besoins des administrés : secrétariat administratif, entretien et réparation des bâtiments et de l'environnement, réalisation et assistance aux activités périscolaires [garderie, cantine, TAP (*)].

Ils sont répartis de la façon suivante :

– une secrétaire de mairie ;

– une adjointe administrative ;

– deux AT-SEM (garderie) ;

– une cantinière ;

– trois agents techniques des écoles ;

– trois agents des services techniques.

Ce sont eux qui permettent la continuité des services attendus par la population et, de ce fait, participent et favorisent notre vie communautaire.

(*) TAP (temps d'activités périscolaires).

Les travaux

Si nous voulons parler des travaux il faut citer non seulement ceux qui sont remarquables, mais aussi ceux qui ne se voient pas mais qui sont nécessaires pour notre confort et pour la propreté du village.

Les employés municipaux sont chargés d'accomplir les nombreuses tâches ou interventions quotidiennes d'entretien des biens publics (peinture, serrurerie, menuiserie, etc.). Pour mémoire on peut en citer, entre autres, quelques-unes :

• Deux fois par semaine, pour les activités périscolaires, ils empilent les tables et les chaises de la cantine pour libérer la pièce puis, remettent tout en place le lendemain matin pour le repas. Ils rangent les tables et les chaises du foyer le lundi matin après les avoir mises à disposition le vendredi lors des locations.

• Au stade, les vestiaires ont été nettoyés et repeints en partie.

• Les portes de l'arsenal ont été décapées puis traitées.

• L'école fait l'objet de nombreuses interventions (robinets, vidanges, verrous, etc.). Pendant les vacances scolaires des travaux d'enduits et de peinture y ont été réalisés dans diverses parties (couloir, toilettes, préau). Le bac à sable a été changé.

• La toiture des sanitaires de l'ancien presbytère a été refaite, puis celle du local de l'ancienne éolienne au Mesnil-Bas a été remise en état.

• Le ballon d'eau chaude du foyer a été remplacé.

N'oublions pas toutes les petites interventions sur la voirie (rebouchage de trous, remise en place de panneaux, etc.) ni l'entretien paysager (tontes, fleurs, débroussaillage).

Quant aux grands travaux, nous les programmons chaque année en fonction des priorités et des financements que nous pouvons raisonnablement engager, ils se remarquent plus aisément car ils nous amènent quelques désagréments lorsqu'ils sont en cours. On ne s'aperçoit du changement que lorsque tous les engins sont partis et, curieusement, peu de temps après on a du mal à se souvenir comment c'était auparavant.

• Place de la Poste : les deux cèdres ont été abattus et les buissons supprimés permettant ainsi la création de plus de places de stationnement, le désenclavement du cabinet des infirmières et une circulation plus aisée.

La continuité du chantier d'enfouissement Grande-Rue a vu la suppression des poteaux et des fils électriques.

La viabilisation du chemin de la Mare aux Prêtres avec l'enfouissement des réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunications a été réalisée.

Hommage à Luciano Sanchioni

Luciano c'était un large sourire au-dessus d'un cœur si généreux qu'il y avait une place pour tous ceux qu'il rencontrait. Luciano c'était deux bras toujours grands ouverts pour mieux accueillir. Luciano c'était la gentillesse et la générosité apparues sur la terre sous la forme d'un homme, toujours prêt à rendre service, toujours prêt à tendre la main, toujours prêt à partager. Cet homme nous avons eu le bonheur de l'avoir parmi nous et de faire avec lui un bout de chemin que nous aurions aimé plus long. Il était toujours à l'écoute des autres et lorsque nous lui parlions, nos joies devenaient ses joies et nos peines devenaient ses peines. Il n'est pas, parmi toutes les personnes qui l'ont connu, une seule qui ne l'ait apprécié, il faisait l'unanimité. Ses origines italiennes lui valaient d'avoir le verbe facile. Intarissable il pouvait parler pendant des heures et chacun avait du plaisir à l'entendre s'enthousiasmer ou s'indigner ou bien encore retracer toutes les étapes de sa vie, de petit Italien immigré qu'il fut, jusqu'au bon papy qu'il était devenu.

C'est en août 1998 que, venant de la région parisienne, il s'était installé avec Marie-Claire dans le village. Aussitôt il participa à la vie associative en devenant membre de l'association familiale et sportive. Il donna beaucoup de son temps et de son énergie en participant à la gestion des affaires de la commune. Toujours d'humeur égale, toujours disponible, il fut un collègue efficace et dévoué. Quand parfois il manifestait son désaccord lors d'une situation ou d'un comportement qu'il réprouvait, ses colères étaient toujours mesurées, jamais ses propos n'étaient insultants ni emprunts de mépris ou de haine. Il ne cachait pas sa joie lorsque, sous son déguisement, il distribuait bonbons et chocolats aux enfants de l'école le jour du spectacle de Noël. Avec les anciens combattants, dont il faisait partie, il s'investit beaucoup pour nous présenter une exposition riche en documents et en objets divers sur la guerre de 14-18.

Le 17 mai nous lui avons dit au revoir. Ce jour-là, c'est une des figures marquantes du village qui nous a quittés. Alors, Luciano, permets-nous de te dire encore quelques mots : « Tu as laissé un vide derrière toi car nous ne pouvons plus voir ta silhouette ouvrir la porte du presbytère pour te rendre à l'association de Sauvegarde du patrimoine à laquelle tu étais tant attaché, ni à celle du Vitrail que tu avais créée et que tu animais. Pas non plus la porte de l'église pour aller y faire des travaux de rénovation avec d'autres amis bénévoles comme toi, ni encore pour hisser le drapeau aux cérémonies du souvenir en ta qualité de président des anciens combattants mais sois certain que tu resteras toujours parmi nous, dans nos cœurs et dans nos mémoires car tu y as gravé une trace que rien ne pourra effacer. »

Jacques BOUTIN

Pourquoi se souvenir ?

Pris dans le flux de l'immédiat et du court terme, emportés par le cours accéléré de la vie, nous n'en prenons pas moins le temps de nous tourner vers le passé. Nous explorons nos souvenirs personnels, nous partageons des souvenirs communs et nous nous replongeons volontiers dans un passé reconstruit et idéalisé. Pourtant, nous acceptons aussi d'oublier, nous en percevons même la nécessité. Nous oublions ce qui est anecdotique, ce qui est accessoire ; nous oublions parfois aussi l'essentiel.

Notre identité n'est-elle faite que de mémoire ? Si l'individu est souvent tourné vers ses souvenirs, prompt à la nostalgie, voire à la régression, il peut aussi revendiquer son droit à l'oubli. Comment, dans un monde où l'on maîtrise mal les informations stockées dans l'espace numérique, essentiellement public, effacer les traces encombrantes dont la « toile » garde l'empreinte ? Comment se construire sereinement sans l'oubli ? Quelle place accorder à l'oubli des divisions et des conflits passés ?

La société, de son côté, oscille entre la nécessité de remettre en cause les traditions, de secouer les inerties, et le devoir de mémoire : les lieux de mémoire se multiplient et les cérémonies de commémoration scandent la vie citoyenne.

Tous, nous connaissons les dates du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre, marquant respectivement la signature de la capitulation de l'Allemagne en 1945, la prise de la Bastille en 1789 ou l'armistice de la Grande Guerre en 1918, mais peu se souviennent de ce qu'elles représentent vraiment et peu connaissent par exemple le 10 mai (Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, depuis 2006) ou du 5 décembre (anniversaire du dernier mort de la guerre d'Algérie) car ces dernières dates ne sont pas fériées en métropole.

Ces dates représentent avant tout un devoir de mémoire et non un droit salarial, mais se souvenir est-il un devoir ou comment se souvenir de situations non-vécues personnellement ? Doit-on laisser les futures générations oublier sous prétexte que c'est de l'histoire ancienne ?

Entre mémoire à préserver et oubli à assumer, entre nostalgie et aspiration à la modernité, individus et société hésitent, s'inquiètent, tâtonnent. La quête est ainsi tout autant celle des temps perdus que celles des lendemains enchanteurs.

L'école a un rôle essentiel dans l'apprentissage de l'Histoire collective avec un grand « H », mais à partir du moment où les témoins ont disparu, que peut-il rester d'autre que le discours historique, toujours prudent, qui banalise l'horreur et transforme la mémoire en histoire au risque de remplacer le témoignage par un discours équivoque : après tout, *« le sang sèche vite en entrant dans l'Histoire ? »* (Jean Ferrat).

Le devoir de mémoire incombe donc à chacun : rendre inoubliable cette blessure de l'humanité la rendre présente en chacun comme souvenir, réellement ressentie. Il ne faut pas se dire que nous ne sommes pas concernés, des dates comme le 13 novembre 2015 à Paris ou le 14 juillet 2016 à Cannes, sont-elles vouées à disparaître de la mémoire collective ?

Nous devons donc transmettre ces témoignages que nous ont légués nos contemporains, permettre aux jeunes générations de profiter au maximum de l'héritage de nos aïeux en permettant les échanges quand ils sont encore possibles.

C'est en s'appuyant sur le passé que nous pouvons construire un meilleur futur car « seuls ceux qui ont la mémoire longue sont capables de penser l'avenir » (Nietzsche).

Fabrice BOSSUYT

Témoignage d'un aîné du Mesnil

Un quatorze juillet, juste après-guerre

J'avais neuf ans et après ces années grises de l'Occupation, se retrouver ensemble et pouvoir faire la fête en toute liberté nous paraissait inimaginable !

Nous étions à cette période joyeuse du début de l'été où arrivent la fin de l'école et le début tant attendu des grandes vacances pour tous les écoliers. Et cette année-là de mystérieux préparatifs commençaient devant la mairie. Toute une équipe d'hommes costauds accumulaient, à notre grand étonnement, des assemblages de plancher et de charpentes. Les jours suivants tout cela allait se transformer en un grand chapiteau couvert de bâches qui servirait au déroulement de la distribution des prix et surtout du bal musette.

Christian Duval

C'est le garde champêtre qui a levé le secret de ces préparatifs par une annonce dans tout le village. A chaque carrefour, sa tournée commençait par un long roulement de tambour suivi du célèbre « Avis à la population… ». De sa voix forte, en roulant bien les « R », il lisait alors le programme des festivités : retraite aux flambeaux le treize au soir, distribution des prix et discours. Je me souviens très bien de cette première grande fête suivant la libération de notre village, du maire et des enseignants le lendemain après-midi, et en apothéose finale, un bal public. En dehors de la distribution des prix, tout cela nous était inconnu car pendant l'Occupation ces manifestations étaient strictement interdites.

Ah ! La retraite aux flambeaux, quel magnifique défilé dans mon souvenir. Drapeau bleu, blanc, rouge en tête, avec la fanfare faite de quelques tambours et clairons, suivis de tous les pompiers du village en uniforme bleu, casques français rutilants, boutons astiqués, et derrière toute la population, adultes et enfants compris, portant des lampions de papier. Vous vous rendez compte, notre drapeau en tête et toute cette fête sans aucune restriction ni crainte !

Le seul défilé militaire dont je me souvenais alors, c'était pendant la guerre, lorsqu'à l'issue d'un combat aérien un dimanche à la sortie de la messe, nous avions vu un avion allemand abattu par un Spitfire anglais. Quel spectacle pour nos yeux de gamins. Le pilote allemand avait réussi à sauter en parachute alors que son Messerschmitt s'était écrasé en plein dans le village au bord de la rue du Gros-Chêne en creusant un profond sillon. Les autorités allemandes, sans doute pour ne pas perdre la face, avaient fait défiler dans le village ce pilote, drapeau à croix gammée en tête, soutenu par une patrouille casquée et arme à l'épaule. Rien à voir avec cette merveilleuse retraite aux flambeaux, d'autant que le long des rues du village, beaucoup d'habitants avaient disposé des tréteaux chargés de verres et de bouteilles de cidre pour rafraîchir la troupe dans la chaleur de ce soir de juillet. Évidemment au fur et à mesure que le défilé progressait, le cidre faisait son effet et le rythme des tambours devenait moins précis et les couacs des clairons de plus en plus fréquents. Mais peu importe, quelle joie pour nous tous qui pouvions enfin manifester, grands et petits, notre plaisir d'être redevenus libres.

J'ai peu de souvenirs de la distribution des prix car je n'étais pas un très bon élève à cette époque, mais le bal, ce premier bal auquel j'assistais ne m'a pas laissé indifférent ! L'orchestre était sans doute des plus simple : un accordéon et une batterie sûrement, peut-être un banjo ou une guitare en soutien, mais c'était de la vraie musique « en live » comme on dirait maintenant, et surtout cette musique était offerte à tous. Et pendant que les grandes personnes dansaient, j'ai appris mes premiers pas maladroits avec l'une des filles de notre voisin qui avait le même âge et que j'aimais bien. Évidemment elle se débrouillait bien mieux que moi !

Dans mon souvenir toujours vivace j'associe cette première fête de village à l'atmosphère du film « Jour de fête » de Jacques Tati. J'y retrouve la même spontanéité, la même progression dans l'entrée dans la fête, le même bonheur simple d'être ensemble. Tant de choses précieuses qu'il faut savoir cultiver maintenant où tout semble si facile que l'on n'en mesure plus le prix.

Christian DUVAL

Le devoir de mémoire, vu par les CM 2

Les soldats se sont battus pour nous.
Ils nous ont protégés et défendus.
Le souvenir est un honneur qu'on leur doit.

Les dates importantes :

- 8 mai : fête de la victoire, fin de la Seconde Guerre mondiale (1939 - 1945).
- 14 juillet : fête nationale française, prise de la Bastille (1789).
- 11 novembre : journée d'hommage à tous les morts pour la France, armistice, fin de la Première Guerre mondiale (1914 - 1918).

Monument aux morts.
Les plages du débarquement.
L'Arc de triomphe, la tombe du soldat inconnu. . .

L'église Sainte-Marie-Madeleine

L'église Sainte-Marie-Madeleine est en souffrance depuis de nombreuses années et c'est le seul bâtiment historique mesnilois reconnu que la commune possède.

Depuis le 22 septembre 2010 elle est inscrite en totalité au titre des monuments historiques.

Dégâts répertoriés par les architectes de la CRMH, de la DRAC et du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) :

• **L'humidité :** celle-ci a tendance à remonter naturellement par capillarité dans les murs, mais étant donné que les murs sont enduits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par du mortier au ciment imperméable qui empêche toute évaporation, cette humidité gagne en hauteur et finit par atteindre et dégrader le décor des peintures murales. Cette humidité ne provient pas uniquement des remontées capillaires mais aussi des appuis de fenêtres dont les briques sont déjointoyées.

• **Stabilité du bâtiment :** deux entraits de ferme ont été supprimés pour diverses raisons à l'ouest et à l'est de la nef et par ce fait, un déversement sur la verticale à ces endroits atteint 18 cm (au sud-ouest), de ce côté-ci d'ailleurs la sablière ne semble pas connectée avec l'extrémité de l'entrait de la tribune. Côté toiture et clocher, il est nécessaire de remanier complètement la couverture et remplacer les tuiles et ardoises défectueuses ou manquantes ainsi que certains chevrons et voliges. Les cache-moineaux de la sous-toiture sont également à refaire.

• **Vitraux :** les vitraux réalisés par le maître verrier Décorchemont (chœur) sont montés sur des cadres métalliques ; ceux-ci sont altérés par la corrosion et risquent une détérioration irréparable et le démantèlement des vitraux.

L'appel d'offres a été lancé en 2016 ainsi que les demandes de subvention.

La prise en charge financière de la commune est de 60 %.

Les travaux extérieurs seront réalisés en 2017.

L'association du patrimoine est déjà intervenue à l'intérieur du bâtiment, elle continue de le faire par ses propres moyens mais aussi grâce à la souscription, toujours ouverte.

On entend parfois : « on aimerait aller prier dans les églises mais elles sont toujours fermées ». Hélas, à la campagne, c'est vrai. Pour les ouvrir, il faudrait non seulement que des personnes s'en chargent quotidiennement, mais il y a aussi des risques de vol, surtout dans les églises isolées.

Dans la paroisse de laquelle dépend notre commune, deux églises et une chapelle sont toujours ouvertes : Saint-André-de-l'Eure, Ivry-la-Bataille et la chapelle du carmel à Saint-George-Motel.

Cette rénovation permettra d'envisager des manifestations plus nombreuses dans cet édifice.

L'histoire de la construction du foyer communal

C'est à la séance du conseil municipal du 17 août 1953, que fut envisagée la construction d'une salle communale, le Mesnil n'ayant aucun local susceptible d'accueillir les diverses manifestations ayant lieu au cours de chaque année.

C'est par l'intermédiaire d'un architecte de Dreux qu'une proposition de vente d'une charpente de serre constituée par une armature en fer et des poteaux de pitchpin située à Château-Boullaye (Eure-et-Loir), que le maire fut mis en relation avec le vendeur.

Cette construction mesure 18 m de long sur 6 m de large.

Le projet intial de l'implantation de cette salle était prévu à l'extrémité du jardin de l'instituteur (école communale) avec un morceau de terrain supplémentaire pour installer une scène dans le prolongement du bâtiment.

L'accès se ferait par un chemin clôturé venant de la place de la Mairie prolongeant le mur de clôture de la propriété Dubos (actuellement Cronier) traversant donc la cour de récréation.

Cependant l'inspection académique fait ressortir qu'un bâtiment construit sur un terrain commis à la garde de l'instituteur ne peut pas être mis à la disposition de quiconque sauf avis des autorités académique et préfectorale.

Cela étant, le conseil municipal décide l'achat d'un terrain au lieu-dit « le village » en bordure du chemin n° 20 dit du Moulin.

L'inauguration de la salle aura lieu le 20 mai 1956.

Elle sera destinée aux réunions, bals, banquets, séances théâtrales. La projection cinématographique sera envisagée ultérieurement, le 11 octobre 1957.

L'histoire de l'école au Mesnil-sur-l'Estrée

Grâce au formidable travail de recherche de l'association de « Sauvegarde du patrimoine mesnilois », nous avons à notre disposition un ensemble de textes relatant l'histoire de nos écoles. Vous en retrouverez, ci-après, quelques éléments.

Introduction

Il n'existe pas d'école ou de mairie à emplacement fixe avant 1850. Pendant cette période, des maisons du village sont louées. Il est probable que le presbytère actuel a pu servir de mairie, et parfois d'école, mais ce ne furent que des occupations limitées dans le temps.

1850-1859 : la classe et la mairie se tiennent dans les locaux de l'actuel presbytère. Pendant cette période, le curé loge dans une maison du village, puis est installé par M. Firmin-Didot dans la maison « Duval » (ou maison de l'abeille) à l'actuel 39, Grande-Rue, devenu de fait presbytère pendant une dizaine d'années.

La situation de l'enseignement au Mesnil évolue sous la monarchie de Juillet avec le vote de la loi Guizot qui enjoint à chaque commune d'entretenir une école, ou d'en construire une si la nécessité l'exige.

Un casse-tête mesnilois, l'acquisition d'une école

Les élus ne se désintéressent pas de la question scolaire. Au fil des délibérations, on peut percevoir leur intérêt pour le sujet et les tentatives entreprises pour acquérir un local scolaire digne de ce nom.

Les 18 février et 10 août 1834, les élus projettent l'achat d'un terrain pour y édifier une école, mais le 25 juillet 1836 le conseil municipal refuse de s'imposer davantage en raison de l'achat du presbytère et du salaire à verser au garde champêtre, dépenses qui grèvent lourdement le budget de la commune. Le projet est ajourné de fait.

En 1840, les élus achètent un terrain, Grande-Rue, pour y édifier ultérieurement un bâtiment. En 1844, une délibération du conseil municipal nous informe de l'intention des élus de s'imposer une dépense de 1 750 F pour la construction d'une maison d'école et mairie dont le devis total s'élèverait à 3 880 F. Des démarches sont entreprises auprès du préfet afin d'obtenir une aide de l'État. Le maire, Dubos, rappelle que la commune s'est débrouillée seule (sans l'aide de l'État et du département) pour acheter le presbytère et réparer son église, et que sa commune est *ruinée* suite aux mauvaises conditions climatiques de 1838, 1839 et 1840.

Le 20 avril 1845, le conseil municipal porte le montant de sa participation à 2 800 F. Le projet est alors bien avancé. Devis et plans ont été réalisés, approuvés par l'autorité supérieure. Il ne reste qu'à lancer les travaux d'adjudication.

Finalement, ce premier projet, dont les frais de construction, devis et plan ont été approuvés par l'autorité préfectorale, est abandonné par l'Administration. La dépense totale comprenant le percement d'un puits et l'édification des murs avait été prévue à 5 000 F, une somme que la commune était dans l'impossibilité de couvrir.

L'acquisition de la première école communale

Une occasion se présente, enfin, d'acquérir une maison présentant toutes les conditions convenables du logement de l'instituteur, d'une salle pour la classe et « chambre » de mairie. Cette maison, à l'actuel 39, Grande-Rue, appartient à Mme Baziret (née Miclare). La bâtisse a été construite en 1840 et doit être vendue aux enchères par le tribunal civil d'Évreux. Le maire se porte alors immédiatement acquéreur, et la maison lui est adjugée le 17 avril 1852. La commune du Mesnil vient de s'offrir sa première école.

En 1859, cette maison devient mairie-école de garçons jusqu'en 1896. Le presbytère de la route de Toisley retrouve alors son affectation d'origine. L'école se tient dans un bâtiment situé dans la propriété du 39.

La mairie-école actuelle

Par plusieurs délibérations depuis 1892, le conseil municipal est acquis au principe de la création d'une école de filles, un projet qui pourrait être lié à celui d'un nouveau groupe scolaire mixte.

La commune qui compte alors 559 habitants se conformerait ainsi à la loi du 30 octobre 1886 qui impose aux communes d'avoir une école publique pour les enfants de chaque sexe.

A Mesnil, seuls les garçons sont accueillis. L'école ne peut être transformée en école mixte en raison de l'exiguïté des locaux. Par ailleurs la réception des garçons et des filles imposerait un fardeau excessif à l'instituteur, le nombre d'enfants en âge scolaire s'élevant à 73, soit 36 garçons et 37 filles.

Pour le moment les filles sont accueillies depuis 1850 par l'enseignement congréganiste. Elles n'y reçoivent, semble-t-il, qu'une instruction bien insuffisante et nombre de familles réclament avec insistance, selon l'inspecteur primaire Lambert, l'enseignement laïc pour les jeunes Mesniloises. L'école privée des filles a été installée par M. Paul Firmin-Didot dans sa propriété attenante au terrain sur lequel sera édifiée la chapelle en 1852. Cette école, divisée en grande et petite classe, est dirigée par les sœurs de la Providence d'Évreux et accueille les fillettes dès l'âge de 3 ans.

Cette création de la nouvelle mairie-école mixte, dans un climat d'affrontement politique et idéologique sur la question religieuse, va être appuyée par les autorités, délégation cantonale et conseil général…

En 1896, la maison du 39 est abandonnée au profit du nouveau groupe scolaire mixte du 15, Grande-Rue, à l'emplacement actuel.

Conclusion

La petite école qui accueillait au siècle dernier moins de 30 élèves parfois en abrite aujourd'hui plus de 120. Le nouveau groupe scolaire a dû s'adapter. En 1951, une cantine scolaire est provisoirement installée dans la salle à manger du logement des instituteurs (l'actuel bureau du secrétariat de mairie) en attendant la construction d'un bâtiment qui abritera la cantine et une classe maternelle dans la cour de l'école des filles.

De 1972 à 1977, un préfabriqué installé dans la cour des garçons a accueilli une quatrième classe. En 1983, la création du lotissement du Clos des Rouillières double l'effectif des élèves, qui est passé en deux ans de 75 à plus de 150. Des classes mobiles ont dû être installées dans la cour du foyer communal en attendant la création d'un nouveau groupe scolaire achevé en 1991.

Inauguré en 1993, cet ensemble a été baptisé « École Gutenberg » en référence au Mesnil « Cité des imprimeurs ».

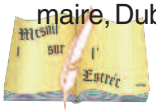

Les activités communales

4, 5 et 8 janvier : portes ouvertes à la « Gymnastique volontaire mesniloise ».

6 janvier : réouverture au public de la bibliothèque municipale.

10 janvier : vœux du maire et du conseil municipal à la population.

16 janvier : seconde assemblée générale de l'association les « Festivités mesniloises ».

18 janvier : spectacle offert aux enfants de l'école Gutenberg.

23 janvier : soirée festive sur le thème « Gloire à Bacchus » par « Les Balladins de l'Estrée ».

24 janvier : concert avec « Les Pétillantes », organisé par l'association « TOM pouce pousse … LA MOELLE ».

26 janvier : assemblée générale de l'association « Gymnastique volontaire mesniloise ».

28 février : après-midi festif organisé par les « Festivités mesniloises ».

4 mars : assemblée générale de l'association de « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

5 mars : dîner spectacle – patrimoine des chansons françaises – avec Luc Sixties par la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

20 mars : tournoi de tennis de table ouvert à tous organisé par « Les pongistes mesnilois ».

27 mars : chasse aux œufs organisée par « C.R.I.S.T.A.L.E. » avec le soutien des « Festivités mesniloises ».

30 mars : carnaval de l'école Gutenberg.

30 avril : sortie théâtre proposée par les « Festivités mesniloises ».

8 et 10 mai : exposition Sarda Garriga organisée par la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

8 mai : commémoration de la fin de la guerre 39-45 par « l'Amicale des anciens combattants ».

10 mai : commémoration de l'abolition de l'esclavage.

20 mai : assemblée générale de l'association « TOM pouce pousse … LA MOELLE ».

21 mai : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie et « TOM pouce pousse … LA MOELLE ».

28 mai : fête des mamans organisée par la municipalité.

10 et 11 juin : journées portes ouvertes de la nouvelle station d'épuration.

12 juin : pique-nique géant des voisins organisé par les « Festivités mesniloises ».

25 juin : kermesse de l'école Gutenberg.

État civil

Naissances

VARLET Jean	le 27 février	ENCINAS Soen	le 7 août
DUTILLEUX Léana	le 1er mars	QUENTIN Lucas	le 29 septembre
VATTAN-REICHLING Ethan	le 23 juin	MARY Evan	le 19 octobre
HARASSE Lucie	le 4 juillet	VERGER Sasha	le 21 novembre
FRANÇOIS Éden	le 6 août		

SIVAPATHASUNDARAM Rathara
BOCHEREAU Jean-Luc et POIRI
CARIN Julien et MICHAUT Adelin
EYMARD Philippe et DEMIN Cori
JARRAFOUX Olivier et CAILLOU
TROUILLEUX Rémi et BOURREA
VERGER Bastien et SAWADA Yu

Une commune en mouvement

et associatives en 2016

26 juin : spectacle de fin d'année ouvert à tous organisé par « Les poneys d'Alice ».

27 juin : remise des prix et spectacle de l'école Gutenberg.

30 juin : journée sportive de l'école Gutenberg.

1er juillet : assemblée générale de l'association « C.R.I.S.T.A.L.E. ».

13 juillet : repas républicain et feu d'artifice.

18 juillet : minute de silence en hommage aux victimes des attentats.

18 septembre : journée du patrimoine organisée par la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

24 septembre : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie et « TOM pouce pousse … LA MOELLE ».

2 octobre : foire à tout/brocante organisée par les « Festivités mesniloises ».

22 octobre : **concours des maisons fleuries – remise des prix.**

11 novembre : commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France.

19 novembre : repas des anciens organisé par la municipalité.

26 novembre : assemblée générale de l'association « Festivités mesniloises ».

16 décembre : chants de Noël par les enfants de l'école Gutenberg.

17, 18 et 19 décembre : exposition de crèches et de tableaux organisée par la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre par « Les chasseurs du Mesnil-sur-l'Estrée ».

Mariages

am et FRUTEAU Sandrine	le 16 janvier
ER Armelle	le 25 juin
e	le 20 août
ne	le 20 août
EY Catherine	le 21 juillet
AU Denise	le 18 août
ki	le 3 décembre

Décès

BOUCHET Jean-Baptiste	le 1er janvier
SANCHIONI Luciano	le 10 mai
KOHN Maria	le 17 octobre
PERRON Paul	le 25 octobre
MÉTAIS Raymond	le 8 décembre

Les parachutistes aiment le Mesnil

La section de Dreux de l'Union nationale des parachutistes « Lieutenant Antoine de La Batie » a toujours été bien accueillie au Mesnil-sur-l'Estrée et aime à s'y retrouver.

Forte de plus de 120 membres dont plusieurs au Mesnil et dans l'ex-canton de Nonancourt, cette association patriotique regroupe au plan national environ 10 000 adhérents titulaires du brevet parachutiste militaire ou prémilitaire ainsi que des membres amis.

Au plan local elle est aujourd'hui présidée par Gérard Palais. Elle est très active. En tenue avec blazer et béret rouge, ses membres la représentent fidèlement et fièrement à toutes les manifestations patriotiques de la région. La section dispose depuis fin 2016 de locaux au château de Comteville à Dreux où un foyer a été ouvert. Il porte le nom d'Hubert Lemoine, ancien parachutiste en Indochine fait prisonnier à Diên Biên Phu et fondateur de la section drouaise. Indépendante de toute attache politique et religieuse, son but premier est de perpétuer la mémoire des parachutistes morts pour la France et leurs valeurs forgées par le respect au drapeau tricolore, l'honneur, le service de la patrie, la fraternité et la solidarité entre ses membres.

Chaque année, la section organise une sortie d'une journée en autocar avec pique-nique. Elle participe au congrès national annuel. En 2016, c'était une prestation superbe à Annecy avec une vingtaine de sauts en parachute effectués à partir du dernier Nord-Atlas 2501 encore volant. En 2017, le congrès aura lieu à Verdun pour rendre hommage aux glorieux poilus de la guerre de 1914 dont plusieurs millions tués, blessés et handicapés à vie se sont sacrifiés pour notre liberté. Parmi ses nombreuses activités, il convient de relever la création d'un chœur d'hommes dirigé par Gérard Eiselé, un ancien chef de musique de l'armée de l'air. Deux fois par mois, ce chœur se réunit pour interpréter des chants. Les réunions très prisées et suivies d'un repas ont lieu à Orléans et à Dreux.

En 2017, le samedi 14 janvier, la section se retrouvera au foyer du Mesnil pour son assemblée générale annuelle qui sera suivie d'une cérémonie au monument aux morts près de l'église et par un repas traditionnel.

Michel MARNEUR,
vice-président
Contact UNP Dreux : gpalais@orange.fr

L'âme du vitrail

Cette année 2016 a été une année bouleversée par le décès de notre président-fondateur Luciano Sanchioni. C'est lui qui animait l'association et nous nous laissions guider. La sortie annuelle qui avait été programmée a été, de ce fait, annulée. Il a fallu se reprendre et rebondir : un nouveau bureau a été élu et des projets ont été élaborés. Le vitrail que Luciano avait imaginé et dessiné sera exécuté. Il s'agit là d'un gros travail sur lequel chacun, selon ses capacités, devra travailler. D'autre part, nous pourrons bénéficier, l'année prochaine, des conseils de professionnels pour maîtriser de nouvelles techniques.

Jacques BOUTIN, président

Association Firmin DIDOT

Contrairement aux apparences, les membres de notre association ont été particulièrement actifs durant l'année dernière. Nous remercions les communes environnantes qui continuent de nous soutenir.

Les rencontres avec les élus et les techniciens du département et de la région, ont été fructueuses et nous laissent espérer que nous verrons un jour la réalisation de notre projet. Il est vrai que la réalisation d'une « Maison de l'imprimerie » au cœur de notre village, connu comme étant la « Cité des imprimeurs » depuis trois siècles, ne peut que rassembler les hommes et les femmes de bonne volonté, acteurs de notre vie sociale. Les personnes qui seraient intéressées par ce projet ou qui désirent des informations peuvent nous contacter.

Le conseil d'administration vous souhaite une année 2017 pleine de satisfactions.

Jean-Marie GADOIS,
président,
Contact : jmgadois@free.fr - Tél. : 06 14 81 07 99

Sauvegarde du patrimoine mesnilois

Tout d'abord, nous pensons très fort à notre ami Luciano Sanchioni qui nous a quittés trop tôt. Luciano faisait partie du bureau et son absence se fait beaucoup sentir.

En 2016, nous avions à cœur de proposer aux Mesnilois une soirée avec une animation dansante. Le samedi 5 mars 2016 de nombreuses personnes sont venues danser et chanter sur des chansons des années 60/70. Époque pas si lointaine...

Les 8 et 10 mai nous avons présenté une exposition sur la vie de Sarda Garriga à l'ancien presbytère. Pour cette occasion, nous rappelons que Luciano et son ami Vito avaient réhabilité à l'identique le modèle en plâtre qui avait servi pour la fabrication de la stèle située près de la mairie ; ce modèle est exposé dans notre salle de l'ancien presbytère. La municipalité avait choisi de déposer la gerbe dédiée à la commémoration de l'abolition de l'esclavage en France sur la tombe de Sarda Garriga et non sur sa stèle près de la mairie.

Au printemps, nous avons participé aux frais de fleurissement du puits près du château, route de Loüye. Remerciement à M. Horst Geier qui s'est chargé de l'opération.

En juin, nous avons participé à l'élaboration d'un rallye pédestre organisé par le Cercle laïque de Dreux. Le thème de ce rallye étant la découverte du Mesnil-sur-l'Estrée. Et le 19 juin nous avons accueilli, avec beaucoup de bonne humeur, les Drouais intéressés par notre village.

Pour la journée du patrimoine du 18 septembre, nous avions choisi de réaliser une exposition, à l'ancien presbytère, sur les prix littéraires imprimés à l'imprimerie Firmin-Didot. A cette occasion nous avons présenté notre nouveau livret sur la découverte du Mesnil. L'église était également ouverte. Des panneaux explicatifs et un feuillet succinct sur l'histoire de notre église étaient à la disposition des visiteurs.

Les 17, 18 et 19 décembre dernier, et pour la deuxième année, l'église du village a abrité une exposition de crèches et de nativités, œuvres d'artistes locaux. C'est quarante crèches, dont certaines provenant de différents pays étrangers, qui ont été présentées. Cette exposition a reçu la visite de plus de deux cents personnes !

Notre église est maintenant à l'honneur dans le livre de Virginie Michelland, Les trésors cachés des églises de l'Eure, paru en avril 2016, éditions OREP.

Côté travaux, un lambris a été posé dans la sacristie avant un rafraîchissement de la peinture ; les haut-parleurs de l'église ont été fixés avec des équerres métalliques et des fils électriques ont été camouflés.

En prévision des gros travaux sur l'église, la municipalité reçoit depuis septembre des entreprises afin qu'elles proposent différents devis pour la toiture, la charpente, les murs et les vitraux.

Pour 2017, le 10 mai, nous participerons à la commémoration de l'abolition de l'esclavage en France.

Les journées du patrimoine seront consacrées aux vieux métiers exercés au Mesnil (nous cherchons des outils et du matériel d'époque).

Selon nos possibilités, d'autres rendez-vous pourront vous être proposés au cours de cette nouvelle année.

Le bureau

Contact : bernard.duplat@orange.fr

Les pêcheurs rémois

La saison de pêche qui vient de se terminer fut pour une fois très moyenne.

Le printemps pluvieux amena des crues en mai et juin, période où normalement les truites sont les plus mordeuses.

La période juillet-août nous fut plus profitable.

Nous avons, comme les années précédentes, procédé à plusieurs alevinages en truites fario pour un poids de 700 kg, ainsi qu'un lâché de 3 000 truitelles sur l'ensemble du parcours.

700 heures furent consacrées à l'entretien des rives et à l'aménagement de la rivière.

L'ouverture de la pêche 2017 se fera le samedi 11 mars. Les permis seront en vente à la supérette PROXI.

Bonne saison à tous.

Patrice VERGER, président

Prix des cartes pour 2017 :

– carte interfédérale : 95 € ;
– carte majeure : 75 € ;
– carte mineure : 20 € ;
– carte découverte pour les moins de 12 ans : 6 € ;
– carte femme : 32 €.

Les festivités mesniloises, une satisfaction générale

L'année 2016 a été, pour « Les festivités mesniloises », l'occasion d'un nombre plus restreint d'activités que les années précédentes mais qui a généré autant de satisfaction générale

Le 28 février, l'après-midi « Belote et jeux de société », avec dégustations de crêpes, a connu un vif succès avec près de 80 participants, adultes et enfants confondus…

Le 27 mars, le jour de Pâques est, comme chaque année depuis 5 ans, l'occasion d'une collaboration à la « chasse aux œufs » dans les bois du château de Mesnil-sur-l'Estrée organisée par l'association « C.R.I.S.T.A.L.E. » qui offre boissons chaudes et viennoiseries à tous les participants, enfants et parents.

Le 30 avril, sortie théâtre à Paris pour aller voir la pièce *Les Amazones* avec Virginie Pradal, Sonia Dubois, Marie-Bénédicte Roy, Hugo Lebœuf et Nicolas Van Beveren au théâtre Daunou. Trajet réalisé en bus offert par l'association, permettant d'offrir des places à tarif réduit aux 55 participants.

Le 12 juin « pique-nique géant des voisins » sur le stade. Malgré un temps changeant, mais grâce au grand barnum prêté par la CCRSE, le déjeuner, les activités pour les enfants et le concours de pétanque ont pu avoir lieu. C'est une soixantaine de Mesnilois qui ont été très heureux de se rencontrer, certains pour la première fois.

Le 2 octobre, vif succès pour la quatrième édition de la « Brocante/Foire à tout » qui a réuni plus de 65 exposants. L'organisation d'un « parking gratuit bien géré » a permis aux très nombreux visiteurs d'être accueillis sereinement, sans aucun embouteillage sur la voie publique. Les attractions utilisant des structures gonflables ont fait la joie des enfants ainsi que les balades avec les poneys d'Alice. La buvette a connu une forte affluence et les bénévoles qui ont aidé ont permis un service rapide et convivial à la fois. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite collective : visiteurs, exposants, adhérents, membres du bureau, permanents et intérimaires.

Le 26 novembre, nouvelle assemblée générale pour renouveler le bureau et connaître la pérennité de l'association, suivie d'un apéritif de l'amitié et de la fidélité.

En 2017, « Les festivités mesniloises » vous proposeront, tout en gardant les activités qui fonctionnent, de nouveaux projets faisant appel à la participation du plus grand nombre. Vous pouvez à tout moment, nous rejoindre et adhérer aux « Festivités mesniloises ».

Contact : festivitesmesniloises@orange.fr
Tél. : 06 30 52 99 19 ou 09 53 77 36 34

Gymnastique volontaire mesniloise

Les trois cours adultes mixtes ont repris dès septembre, avec nos mêmes talentueuses animatrices :

- Laurence :

– les lundis, de 14 h 30 à 15 h 30 pour les seniors ;

– les mercredis, de 20 h 15 à 21 h 15 pour adultes.

- Gwenaëlle : les vendredis, de 9 h 00 à 10 h 00.

L'effectif 2016 est légèrement en hausse et nos licenciés sont fidèles : peu de départs, quelques nostalgiques sont de retour et quelques nouveaux adhérents nous rejoignent.

Nous n'assurons pas de cours pendant les vacances scolaires, mais, cet été, nous avons organisé en juillet et août, avec succès, une marche chaque vendredi matin, afin de ne pas trop « décrocher ».

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier le club des anciens et sa présidente Colette Robquin pour sa générosité. En effet, lors de sa dissolution, il nous a fait un don très appréciable et très apprécié, qui nous aidera à financer le salaire de nos animatrices. Un grand merci !

Nous rappelons que nos cours sont en « portes ouvertes » toute l'année ; ainsi, avant de vous inscrire, vous pouvez venir assister ou participer gratuitement à quelques séances.

Rejoignez-nous pour maintenir votre bonne forme.

Le bureau de la GV mesniloise
Tél. : 02 37 82 94 59 ou 02 37 82 92 39

Colette Robquin distribue l'« héritage » du club des anciens

Les Balladins de l'Estrée, compagnie André-Grichois montent leur 25e spectacle

Après un début d'année où la troupe a donné quatre représentations du C*hapeau de paille d'Italie,* d'après Labiche, un nouveau spectacle a été mis en chantier.

L'idée nous est venue après avoir animé une chaleureuse soirée sur le thème du vin avec dégustations, textes et chansons au foyer communal.

Très vite le titre s'est imposé à nous, ce sera *Au bistrot des copains.* La chanson de Renaud « Mon bistrot préféré » a été le point de départ de la construction du scénario.

Mon bistrot préféré quelque part dans les cieux…

Sans doute que le départ de nos copains Gérard puis Luciano a renforcé notre envie de glorifier cet impalpable sentiment d'attachement qui nous relie à ceux dont le souvenir perdure au-delà du temps.

… où il m'arrive de boire en compagnie de ceux qui peuplent ma mémoire

Dans ce nouveau spectacle il y a des scènes de films qui se déroulent dans un bistrot comme un *Singe en hiver* ou *Amélie Poulain*, des brèves de comptoir, des chansons… et des histoires drôles… La première aura lieu le samedi 4 février au foyer communal du Mesnil-sur-l'Estrée. Puis nous donnerons plusieurs représentations à La Madeleine-de-Nonancourt, à Illiers-l'Évêque, à Saint-Lubin-des-Joncherets, à Mamers (Sarthe), à Courpière (Puy-de-Dôme), à Chérisy, à Garnay et en région parisienne.

L'année 2016 a vu de nouveaux jeunes adhérents rejoindre notre compagnie. Ils font partie des ateliers théâtre qu'anime notre metteur en scène auprès des écoles des environs. Une nouvelle formule a vu le jour : le montage de spectacles avec toutes les classes d'une même école en collaboration avec leurs enseignants.

Cette démarche a connu un grand succès et sera poursuivie, voir enrichie, durant l'année 2017. Le collectif d'organisation du festival jeune public, s'élargit. Six communes du sud de l'Eure sont désormais concernées. Cet évènement aura pour titre « l'Eure des P'tits Loups ». Son émergence a pris du retard pour des raisons de disponibilité mais il verra le jour avec un potentiel de jeunes spectateurs plus importants. Ce qui lui confère plus de poids au niveau du département. La troupe profite de ce bulletin pour remercier chaleureusement la municipalité du Mesnil-sur-l'Estrée qui, fidèlement, soutient son activité.

Le public mesnilois a donc rendez-vous au *Bistrot des copains* et à une autre soirée, dont la date reste à fixer, pour un concert Michel Delpech pour lequel nous accueillerons un chanteur qui se trouve être le gendre de la célèbre Laurette.

Que 2017 apporte à tous les Mesnilois joie, santé et prospérité.

Contact : Danielle AUBERT
aubert-danielle@orange.fr

Les anciens combattants

L'association des anciens combattants a changé de président suite au départ de Roger Meyer pour l'Allemagne. Par intérim, il avait assuré la fonction de notre regretté Luciano Sanchioni.

Une vingtaine de membres composent l'association avec pour président Jean-Pierre Pigalle, vice-président Lucien Broux, trésorière Nicole Mourier.

Le mot du président : « J'ai donc pris mes fonctions au mois d'octobre. Je suis né en 1947 et ai vécu trente ans dans ce village qui m'est très cher, mes attaches familiales et notamment mon père que vous avez tous connu. J'ai servi dans la police municipale pendant vingt ans et ceci bien après l'imprimerie. Fidèle aux valeurs de notre pays, j'ai accepté cette place afin que notre devoir de mémoire ne s'oublie jamais.

« En 2016, Luciano Sanchioni et Raymond Métais nous ont quittés douloureusement. 2017 enregistre quelques arrivées dont Pierre Lainé qui recevra la croix du combattant le 8 mai prochain. J'ose croire que les Mesnilois seront présents pour cette belle cérémonie.

« Message à tous : anciens combattants et "opex", nouveaux arrivants, sympathisants, villageois alentours,… Venez rejoindre la section !

« Le temps égrène les années, le souvenir reste au Mesnil-sur-l'Estrée. »

Contact : Jean-Pierre PIGALLE
pigalle.jp@orange.fr

Les pongistes mesnilois

Le club a compté cette saison presque une quarantaine d'adhérents avec des départs mais aussi quelques arrivées. Ils sont encadrés par Isabelle Foucault, présidente et entraîneur bénévole du club. Le principal point noir à l'heure actuelle reste le problème de grandeur de salle qui ne peut supporter cet effectif.

Plusieurs groupes, bien définis, ont été mis en place pour les entraînements le mardi, le mercredi ou le vendredi, afin de donner à tous les pongistes la possibilité d'évoluer dans des conditions de jeu les plus favorables malgré un espace qui reste toujours très exiguë compte tenu du nombre d'adhérents. L'une des priorités du club reste toujours de proposer à tout le monde de pratiquer cette discipline dans la rigueur mais aussi dans la joie et la bonne humeur. Le tennis de table reste avant tout un loisir, mais cela peut finir en compétition.

Faits marquants 2015-2016

L'équipe de coupe mixte (> 1 700 pts) finit première du championnat et, de ce fait, championne de l'Eure (à noter que l'an passé cette même équipe avait déjà été championne de l'Eure mais dans la catégorie moins de 1 700 pts).

Montée en départementale 1 pour la première équipe du Mesnil mais malheureusement une descente en D 2 en fin de saison.

Année 2017

- Dimanche 22 janvier : tournoi interne exclusivement réservé aux adhérents du club.
- Dimanche 2 avril : tournoi annuel ouvert à tous (licenciés et non-licenciés de tous les clubs).
- Le club « Les pongistes mesnilois » compte trois équipes engagées dans le championnat : deux équipes en D 2 et une équipe en D 4. Très bons résultats pour ce début de saison (équipe de D 2 : première de poule pour l'instant, l'équipe de D 4 : deuxième de poule pour l'instant).

Horaires d'entraînements :

– les mardis, de 18 h 00 à 20 h 30 pour jeunes et seniors ;
– les mercredis, de 14 h 30 à 16 h 00 pour les plus jeunes ;
– les vendredis, de 18 h 00 à 19 h 00 pour les débutants, de 19 h 00 à 20 h 00/20 h 30 pour les jeunes et adultes.

Retrouver toutes les informations du club sur http://pongistesmesnilois.free.fr

Le bureau :

Présidente - Entraîneur :
Isabelle Foucault (06 78 44 04 09).

Secrétaire : Anaïs Veillard.

Trésorier : Olivier Parent.

Et de nombreux bénévoles bien précieux.

TOM pouce pousse … LA MOELLE

Depuis 12 ans, l'association s'investit au service des patients et de leur famille, pour apporter du réconfort et, dans la mesure du possible, un soutien financier face à la maladie.

TOM pouce pousse … LA MOELLE a aussi soutenu cette année, un projet de recherche avec le CHU de Rouen à concurrence de 15 000 €.

Toujours dans cet esprit du don aux autres nous tentons à maintenir deux fois par an une collecte de sang sur notre commune. Un grand merci aux donneurs qui se sont présentés pour ces deux collectes. Nous sommes à chaque fois touchés de voir de jeunes donneurs venir pour la première fois et revenir à nouveau pour faire un don de sang. Bravo à vous tous pour ce beau geste solidaire envers les malades et les accidentés.

ENSEMBLE ŒUVRONS CONTRE LA LEUCÉMIE

Voici les dates pour 2017 : 20 mai et 23 septembre

La troisième édition du livret d'information sur la greffe de moelle osseuse, tirée à 10 000 exemplaires sur le dernier trimestre 2016 étant réalisée, nous poursuivons notre mission d'information en le distribuant, par voie postale, dans les services d'hématologie des hôpitaux de métropole et vers ceux des DOM-TOM qui le souhaitent.

Les 4 et 5 juin 2016 nous nous sommes engagés dans les journées nationales contre la leucémie. Grâce aux commerçants mesnilois nous avons recueilli la somme de 208,68 €. Un grand merci à Barbara et Thierry Gourdon, *Les délices du Mesnil,* qui se sont particulièrement investis à nos côtés en vendant la baguette « tradition » au profit de ces journées. Un grand bravo aussi aux enfants de l'école Gutenberg pour leur capacité d'écoute et leur connaissance du sujet.

Une association a besoin d'adhérents et de personnes nouvelles pour apporter des idées et s'investir à nos côtés. Vous pensez à un projet ou vous souhaitez vous engager par le biais d'un spectacle, d'une animation, d'un événement sportif…

Si vous souhaitez nous rejoindre et/ou nous soutenir, contactez-nous à tompoucepousselamoelle@gmail.com ou au 06 25 46 63 27

Les contacts avec les autres associations mesniloises

Les chasseurs du Mesnil-sur-l'Estrée
Contact : Sébastien Gastelais
ampg.gastelais@orange.fr

Macadam mesnilois
Objet : favoriser la pratique de la course à pied
Contact : painfrederic@hotmail.fr

Mesnil l'Estrée pétanque
Objet : pratiquer la pétanque.
Contact : Valérie Breton – Tél. : 06 64 34 14 68

Mesnil hold'em
Objet : apprendre et jouer au poker
Entraînement tous les jeudis de 20 h 00 à 23 h 00 au foyer communal
Site internet : http://mesnilholdem.forumpro.fr

Les poneys d'Alice

Encore une belle année qui se termine aux Poneys d'Alice. Une année avec ses moments forts : les stages, les concours, la rando, les animations et pour clôturer la saison 2016 nous vous proposions un magnifique spectacle : « Le Petit Prince » de Saint-Exupéry, une histoire racontée par Fabrice et des tableaux équestres originaux pour revisiter le conte ! Un grand succès pour cette sixième édition de spectacle…

Mais le poney club ça n'est pas que ces moments de représentation ou de défilés dans les rues pour Halloween…, la vie quotidienne y est rythmée par les soins aux chevaux, leurs sorties, l'entretien des écuries, les leçons les mercredis, jeudis, samedis, dimanches, les TAP (Cacahuète et Geronimo se prêtent avec grand plaisir à l'éveil des petits de maternelle), l'accueil de public en situation de handicap, les stages pendant les vacances… Et oui, on ne chôme pas !

Cette année 2016 se termine bien évidemment par l'escorte du père Noël à l'école, un moment tant attendu par nos petits écoliers…

En 2017, nous aurons à cœur de maintenir ces activités, de les enrichir et de partager un maximum de plaisir avec nos cavaliers et visiteurs ! Et nous avons le plaisir d'attendre notre premier poulain pour cet été 2017… Un grand moment dans la vie du club, vous pourrez suivre cet évènement sur notre page Facebook, Les poneys d'Alice.

Avant de finir sur cette bonne nouvelle mes poneys ont une requête… Je leur laisse la parole : « Nous cherchons des prés, terrains à proximité du poney club pour qu'on puisse se défouler, se détendre ; cela nous aide à rester en forme et à garder un excellent mental ! C'est ce que nos cavaliers apprécient dans notre poney club : des poneys calmes qui ont chacun leur caractère… Si vous avez des idées, des solutions, quelles qu'elles soient, parlez-en à Alice. Merci pour nous ! »

Contact : Alice, 06 30 92 17 42
Poney club ouvert du lundi après-midi au dimanche midi
Location de petit poney sur rendez-vous : 8,50 € la demi-heure

Assistantes maternelles agréées

REDOULES Valérie 06 80 46 53 46

BERJONNEAU Christelle 09 52 90 45 13

BRAUN Françoise 02 37 82 87 88

CHOLLOUX Marie-Ange 02 37 82 81 77

DAVID Sylvie 02 37 82 81 84

MAYOT Henriette 02 36 30 92 51

AMPG

GASTELAIS Jean-Francois .. 06 42 63 90 52

Bar, tabac, épicerie

SANJAIME Lily et José 02 37 82 90 04

Boulangerie, pâtisserie

GOURDON Thierry
et Barbara 02 37 82 90 08

Cabinet d'infirmières

CORBIN Carole

RENARD Karine 02 37 48 84 48

Construction, restauration

VAGNER Patrick 02 37 64 91 70

DDS rénovations

DOS SANTOS Daniel 06 15 23 92 84

Destructions nids guêpes et frelons

GARCIA Manuel 02 37 82 85 23

..... 06 25 20 92 85

Ébéniste, restauration de meubles

QUESTE Benoît 02 37 82 81 55

Écurie Christophe Escande

ESCANDE Christophe 02 37 82 98 48

Générale de bâtiment

Entreprise SANIER 02 37 82 80 03

La Paonnerie (location salles/pensions équestres)

CORDONNIER Alain 06 25 46 63 27

Les poneys d'Alice

BOSSUYT Alice 06 30 92 17 42

Menuisier-Plaquiste

ESNAULT Philippe 06 19 88 28 19

SARL La main verte

LE QUELLEC Arnaud 06 75 90 99 26

PROXI Services

VERGER Julien
et Séverine 02 37 48 19 37

Service à la personne

LAINÉ Alain 06 16 52 45 29

Taxi Auvray

AUVRAY Jean-Charles 06 09 66 09 48

Pizzeria "La P'tite fringale"

Commerçant non sédentaire 06 62 76 15 23

Tout commerce ou entreprise souhaitant figurer dans cette page, peut laisser ses coordonnées à la mairie

Toute personne souhaitant faire partager ses photos, peut les adresser en mairie, nous les publierons

Les lecteurs peuvent faire des commentaires et des suggestions sur le contenu de ce bulletin, ce qu'ils voudraient y trouver. La correspondance peut être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyée par mail à : mesnilsurlestree@gmail.com

Calendrier 2017

JANVIER

8 janvier : vœux du maire à la population.

14 janvier : assemblée générale de la section locale de l'Union nationale des parachutistes.

19 janvier : spectacle offert aux enfants de l'école Gutenberg.

22 janvier : tournoi de tennis de table pour les adhérents du club « Les pongistes mesnilois ».

25 janvier : assemblée générale de l'association « Gymnastique volontaire mesniloise ».

29 janvier : concert en faveur de la lutte contre la leucémie par « TOM pouce pousse … LA MOELLE » en l'église d'Illiers-l'Évêque.

FÉVRIER

4 février : spectacle *Au bistrot des copains* par « Les Balladins de l'Estrée ».

24 février : assemblée générale de l'association de « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

AVRIL

2 avril : tournoi annuel de tennis de table ouvert à tous par « Les pongistes mesnilois ».

5 avril : carnaval de l'école Gutenberg.

16 avril : pour les enfants de 3 à 11 ans, chasse aux œufs organisée par « C.R.I.S.T.A.L.E. » dans le parc du château.

23 avril : premier tour des élections présidentielles.

MAI

7 mai : second tour des élections présidentielles.

8 mai : commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 avec le concours de « l'Amicale des anciens combattants ».

10 mai : commémoration de l'abolition de l'esclavage.

19 mai : assemblée générale de l'association « TOM pouce pousse … LA MOELLE ».

20 mai : kermesse de l'école Gutenberg.

20 mai : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie et « TOM pouce pousse … LA MOELLE ».

27 mai : M. le maire et le conseil municipal vous invitent à célébrer les mamans.

JUIN

11 juin : premier tour des élections législatives.

18 juin : second tour des élections législatives.

25 juin : spectacle de fin d'année ouvert à tous aux « Poneys d'Alice ».

Semaine du 26 au 30 juin : remise des prix.

30 juin : spectacle de fin d'année de l'école Gutenberg.

JUILLET

14 juillet : repas républicain et feu d'artifice.

SEPTEMBRE

10 septembre : randonnées mesniloises organisées par « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».

16 et 17 septembre : journées du patrimoine organisées par la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

23 septembre : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie et « TOM pouce pousse … LA MOELLE ».

OCTOBRE

1er octobre : foire à tout/brocante organisée par les « Festivités mesniloises ».

14 octobre : concours des maisons fleuries – remise des prix.

NOVEMBRE

11 novembre : commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France.

18 novembre : repas des anciens organisé par la municipalité.

Retrouvez toutes les activités en temps réel,
sur le site internet de la commune : http://mesnil-sur-lestree.fr/

L'école Marie Immaculée en 1887

L'école publique en 1913

La mairie en 1895

La Grande-Rue en 1905

La place du Château en 1910

Le bureau de poste

Les Perrons en 1912

L'éolienne en 1893